



Embellie sur le marché de l'apprentissage

Quelque 72 000 apprentis devraient commencer une formation cette année. L'offre dépasse même la demande. Mais elle n'est pas toujours adaptée aux souhaits des jeunes

Berne

Anne Dousse

Si l'on en croit les statistiques publiées hier par l'Office fédéral de la formation professionnelle (OFFT), la situation semble s'améliorer sur le terrain de l'apprentissage. Quelque 72 000 jeunes devraient commencer une formation cette année. Mieux encore. Le nombre des places disponibles (75 500) dépasse même légèrement celles du nombre des jeunes à la recherche d'un apprentissage. Un optimisme qui contraste singulièrement avec les revendications du comité qui a déposé mardi une initiative populaire.

Ce dernier estime en effet que la pénurie ne cesse de s'aggraver et que la proportion d'entreprises formant des apprentis a diminué de 33% à 21% en dix ans. L'Office fédéral de la formation professionnelle a sondé les entreprises et les jeunes pour connaître leurs intentions. Une sorte de baromètre. Ainsi, il apparaît qu'à la fin d'août, environ 70 000 contrats d'apprentissage avaient été conclus. Au terme de cette année, 2000 de plus devraient également être signés. Ce qui correspond à une hausse de 4% par rapport à 1998. Les entreprises qui n'ont pas encore attribué de places sont pour la plupart romandes et tessinoises. Et la majorité d'entre elles se situe dans les secteurs de la construction, des industries de transformation (comme l'alimentaire) et du commerce.

Autre constat: à la fin d'août, tous les groupes professionnels étaient parvenus à attribuer davantage de places d'ap-

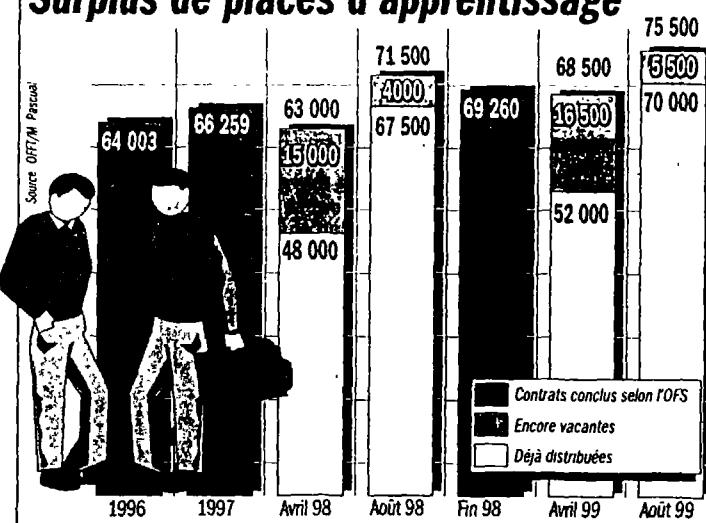
rentissage qu'ils n'en offraient au printemps. Et les entreprises qui ont décidé ces quatre derniers mois de former des apprentis ont contribué aux trois quart à la croissance enregistrée cette année. A noter que 2000 nouvelles places concernent des professions réglementées par l'OFFT, et que 1000 autres relèvent de la compétence de la Croix-Rouge suisse ou d'organes cantonaux.

L'OFFT se montre toutefois prudent. Il tient ainsi à souligner que si les places d'apprentissage sont aujourd'hui nombreuses, elles ne correspondent pas toujours à la demande. Des jeunes risquent donc de ne pas trouver le job adéquat. Autre constatation: en 1998, 8% des contrats d'apprentissage ont été résiliés au cours de la première année. Berne s'est également livré à des extrapolations. Il en ressort que l'année prochaine, la file d'attente des jeunes en quête d'une place devrait compter entre 2000 et 3000 personnes en raison de l'inadéquation entre l'offre et la demande.

Entreprises à la caisse

Il faut aussi rappeler que le Conseil fédéral et le Parlement ont intensifié leurs efforts dans ce domaine. Ainsi, en 1997, le Parlement a accordé un crédit de 60 millions pour renforcer l'offre de places d'apprentissage. Le printemps dernier, le National a débloqué 100 millions supplémentaires dans le but de favoriser la création de places d'apprentissage dans des secteurs de pointe. De son côté, l'OFFT a multiplié les campagnes de sensibilisation et de motivation.

Surplus de places d'apprentissage



Le Conseil suisse des activités de jeunesse (CSAJ) et les jeunesse syndicalistes de la FTMH et de la FCTA décrivent nettement moins favorablement que Berne la situation sur le marché de l'apprentissage. Mardi, ces milieux, appuyés par le comité contre le chômage des jeunes et les jeunes Verts, ont déposé une initiative populaire qui veut faire passer à la caisse les entreprises afin de permettre à tous les jeunes d'avoir accès à une place d'apprentissage.

Le système imaginé est simple. Les sociétés qui n'offrent pas ou pas assez de places d'apprentissage seraient obligées de verser une contribution à un fonds de formation professionnelle dont le montant dépendrait de la taille de la société.

Les cantons et les partenaires sociaux décideraient de l'utilisation de cet argent. Une manière d'imposer le partage des responsabilités, explique le comité d'initiative.